



Capacité de Biologie et de Médecine du Sport
Université de Strasbourg
Année universitaire 2021-2022
(en application de l'arrêté ministériel du 29.04.1988.)

DUREE = 1 an

RESPONSABLES

- **Dr Evelyne LONSDORFER-WOLF**

Service de Rééducation Respiratoire, Hôpital de Jour, Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau (IURC) - Pôle d'Illkirch.

evelyne.lonsdorfer-wolf@ugecam.assurance-maladie.fr

- **Dr Magali SCHULTZ**

Unité de Médecine et Rééducation du Sportif, Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau (IURC) - Pôle de Strasbourg.

magali.schultz@chru-strasbourg.fr

- Contact : **Mme KLEIN Virginie**, secrétariat universitaire :

- Tél : 03.88.21.16.02

- Mail : Virginie.KLEIN@ugecam.assurance-maladie.fr

ACCES

- Tout titulaire du doctorat en Médecine (Thèse). Il n'y a pas d'examen probatoire pour les médecins ayant soutenu leur thèse depuis au moins 3 ans. Pour les médecins diplômés de moins de 3 ans, un examen oral aura lieu au début de la 1^{ière} session.

- Il est demandé de fournir un CV et une lettre de motivation qui seront examinés par les responsables.

- Les responsables se réservent le droit de ne dispenser la formation qu'une fois tous les deux ans, si le nombre de participants est faible.

La date limite des demandes d'inscription est fixée au **5 septembre 2021**.

MODALITES DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement comporte des enseignements théoriques et pratiques pour lesquels la présence est obligatoire, ainsi que la participation à des congrès.

Une liste de présence est à signer quotidiennement à chaque séminaire.

I. ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Les cours débutent en novembre. L'enseignement se déroule sur 7 séminaires (20 à 25 h par session), alternant de la théorie et de la pratique.

Les thématiques abordées concernent les bases physiologiques de l'exercice physique, le dopage, la médecine du sport, la médecine de l'exercice, la nutrition, la traumatologie et microtraumatologie du sport, le suivi médico-sportif, la pratique du sport en milieu

particulier, le sport-santé, des activités para-médicales ainsi que des bases juridiques qui encadrent la pratique de la médecine du sport en France.

Dates des séminaires pour l'année Universitaire 2021/2022

- Session 1 : du 03 au 05 novembre 2021 : physiologie - médecine
- Session 2 : du 01 au 03 décembre 2021 : traumatologie - appareil locomoteur
- Session 3 : du 05 au 07 janvier 2022 : physiologie - médecine
- Session 4 : du 02 au 04 février 2022 : traumatologie - appareil locomoteur
- Session 5 : du 02 au 04 mars 2022 : physiologie - médecine
- Session 6 : du 06 au 08 avril 2022 : traumatologie - appareil locomoteur
- Session 7 : du 05 au 06 mai 2022 : traumatologie - appareil locomoteur

II. ENSEIGNEMENT PRATIQUE

L'enseignement pratique comportera **OBLIGATOIREMENT** et sur rendez-vous :

- 15 demi-journées sur plusieurs terrains de stage
- 15 demi-journées de suivi de consultations spécialisées

La liste des terrains de stage et des lieux de consultations spécialisées vous sera donnée ultérieurement.

D'autres structures que celles proposées pourront exceptionnellement être envisagées, **au cas par cas, après accord des responsables de la Capacité.**

Chaque demi-journée devra **OBLIGATOIREMENT** être validée par la **signature et le tampon du responsable** du stage ou de la consultation, sur le carnet prévu à cet effet. Ce carnet complété sera nécessaire pour la validation du diplôme.

III. PARTICIPATION AUX CONGRES LOCAUX et NATIONAUX

- la SOMESA (Société de Médecine de l'Exercice et du Sport d'Alsace) : le congrès annuel de la SOMESA dont la date sera donnée ultérieurement. Présence fortement conseillée.
- la SMATSH (Société Médicale pour l'Avenir de la Traumatologie du Sport en Haute-Alsace) : la date sera donnée ultérieurement.
- SFMES et SFTS : Le congrès annuel commun de Médecine et de Traumatologie du Sport a lieu à Paris-Montrouge en 2021 du 23 au 25 septembre.
- L'adhésion à l'une ou l'autre société régionale et nationale est encouragée.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Pour pouvoir se présenter à l'examen final, l'étudiant doit :

- avoir assisté à la totalité des cours et stages pratiques **ET**
- validé les stages et consultations obligatoires avec remise du carnet de stage signé, **obligatoirement avant** la date des résultats de l'écrit.

L'examen comporte :

1. Un examen écrit de 2h portant sur l'ensemble du programme, comportant des questions rédactionnelles de cours et/ou des QCM et/ou un ou plusieurs «cas cliniques». Chaque question est notée sur 20. Pour être admissible, l'étudiant doit obtenir une moyenne d'au moins 40/80 **ET** une note \geq à 7/20 dans chacune des questions individuelles.
2. Un examen oral en cas d'échec à l'examen écrit.

La date de l'examen écrit est le **jeudi 09 juin 2022** de 14h à 16h.

Les résultats de l'écrit seront donnés le **lundi 20 juin 2022**.

L'oral de rattrapage est prévu le **Lundi 27 juin 2022** à 14 h.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez contacter Mme Virginie KLEIN, secrétariat Universitaire à l'IURC, par mail virginie.klein@ugecam.assurance-maladie.fr ou par téléphone au 03.88.21.16.02 ; ou si besoin l'un des deux responsables.

- Inscription

La procédure d'inscription est décrite sur le site internet de la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg :

<http://medecine.unistra.fr/fre/Inscription/Formation-medicale-continue>

Pour toute question concernant les modalités d'inscription (y compris concernant le coût de la formation), vous pouvez contacter **Mme Hanane BENYAHIA** au Service de la formation permanente à la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg, au 03.68.85.34.75 - med-du-diu@unistra.fr.

Adresse postale : Service de la Formation permanente - Faculté de médecine
4, rue Kirschleger
67085 Strasbourg Cedex

Ce document peut être retrouvé sur le site de la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg : <http://medecine.unistra.fr/fre/Formations/Formation-medicale-continue/Liste-des-Capacites>

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées.